

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2023

Association Plateau Vivant

Lieu : Le Rafour 11, 2515 Prêles, Plateau de Diesse
Date : 28.04.2023
Présentes : Céline Racine, Elisa Shirley
Présidence : Valentin Wepfer
Procès-verbal : Sigmund Graf

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....	1
2. Formalités.....	1
3. Approbation du procès-verbal de fondation.....	1
4. Approbation du rapport annuel du comité.....	1
5. Réception du rapport de révision et adoption des comptes annuels.....	1
6. Élection de la présidente ou du président du comité, des autres membres du comité et élection de l'organe de contrôle.....	1
7. Fixation des cotisations annuelles.....	2
8. Adoption du budget annuel.....	2
9. Prise de décision concernant les propositions du comité et celles des membres.....	2

2. Formalités

Valentin Wepfer est élu président de l'assemblée et Sigmund Graf prend le procès-verbal.

3. Approbation du procès-verbal de fondation

L'assemblée approuve le procès-verbal de fondation.

4. Approbation du rapport annuel du comité

Le comité présente le rapport. Le rapport est approuvé par les membres.

5. Réception du rapport de révision et adoption des comptes annuels

Aucune recette ni aucun coût n'est à annoncer.

6. Élection de la présidente ou du président du comité, des autres membres du comité et élection de l'organe de contrôle

Sont élus membres du comité :

- Valentin Wepfer, domicilié à Plateau de Diesse, *Président*
- Sigmund Graf, domicilié à Plateau de Diesse, *Vice-président + secrétaire*
- Elisa Shirley, domiciliée à Plateau de Diesse, *Caissière*
- Céline Racine, domiciliée à Plateau de Diesse, *Resp. communication*

Est élue comme organe de révision : Corinne Wepfer de Plateau de Diesse.
Tous les élus déclarent accepter l'élection.

7. Fixation des cotisations annuelles

Les cotisations annuelles suivantes sont fixées :

- Membres couples et familles 120 CHF
- Membres individuels 80 CHF
- Membres donateurs 1'000 CHF et plus
- Membres entreprises 1-3 employés 150 CHF
- Membres entreprises 4-15 employés 450 CHF
- Membres entreprises 15 employés et plus 850 CHF
- Membres associations 100 CHF

8. Adoption du budget annuel

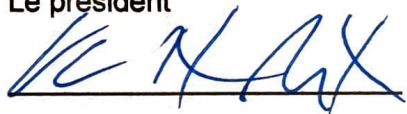
Aucun budget annuel n'est annoncé. Il est prévu de rechercher des membres à partir de septembre 2023.

9. Prise de décision concernant les propositions du comité et celles des membres

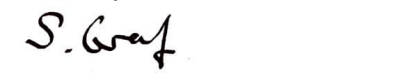
Aucune proposition n'est annoncée.

Plateau de Diesse, le 28 avril 2023

Le président



Le vice-président



La caissière